

en vue d'enquêter sur les voies et moyens de lutter contre l'inégalité de traitement à laquelle les personnes de plus de quarante ans ont à faire face lorsqu'elles recherchent de l'emploi?

2. A-t-on pris en considération une telle demande?

L'hon. HUMPHREY MITCHELL:

1 et 2. On a reçu une enquête de la Senior Citizens' Association of Canada signalant l'inégalité de traitement à laquelle sont exposées en matière d'emploi les personnes de plus de quarante ans, et demandant la nomination d'une commission royale chargée d'enquêter sur la question.

On a étudié la requête mais décidé que l'institution d'une commission royale en ce moment ne donnerait pas de bons résultats.

Une division spéciale du Service national de placement a été formée en vue de régler le cas des hommes et femmes qui trouvent difficile de se placer, et l'on prévoit que ces efforts donneront de meilleurs résultats que toute autre méthode. On estime que l'activité ininterrompue de la division spéciale susmentionnée résoudra le problème.

"OPERATION CROSSROADS"

M. GRAYDON:

1. Le gouvernement canadien avait-il été invité à envoyer un observateur à l'"Operation Crossroads" à l'atoll de Bikini?

2. Dans le cas de l'affirmative, cette invitation a-t-elle été acceptée et qui a représenté le Canada à ces épreuves relatives à la bombe atomique?

Le très hon. MACKENZIE KING:

1. Oui.

2. Oui. Le vice-maréchal de l'air Ernest W. Stedman et le major-général R. M. Luton ont représenté le Gouvernement à titre civil. Le major Hector Stewart de la Direction des relations publiques, au ministère de la Défense nationale, y assistait aussi à titre civil en qualité d'observateur pour le compte des journaux.

LE GOUVERNEMENT MILITAIRE ALLIÉ EN ALLEMAGNE—CITOYENS CANADIENS

M. GRAYDON:

1. Combien y a-t-il de citoyens canadiens en Allemagne associés au travail du gouvernement militaire allié dans ce pays?

2. Quelle proportion représente ce chiffre par rapport au nombre respectif de citoyens du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique qui s'adonnent en Allemagne à quelque travail relevant du gouvernement militaire allié?

Le très hon. MACKENZIE KING:

1. Aux termes de la Déclaration relative à la défaite de l'Allemagne, signée à Berlin le 5 juin 1945, les gouvernements du Royaume-Uni, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, et le gouvernement provisoire de la République

[M. Knowles.]

française ont assumé l'autorité suprême en Allemagne. Le Gouvernement canadien ne participe pas à l'administration du gouvernement militaire allié, qui est sous la régie de ces quatre puissances. C'est pour cette raison qu'on ne nous communique pas d'ordinaire la statistique relative au personnel employé en Allemagne pour exécuter le travail qui relève de l'Autorité de régie allié. Cependant, un certain nombre de citoyens canadiens ont offert leurs services à cette Autorité (division anglaise) en Allemagne et ont été employés par elle. Nous cherchons à nous procurer le nombre exact de Canadiens ainsi employés, par l'entremise de la Mission militaire canadienne en Allemagne, à Berlin.

2. Pas de renseignements.

FÉCULE DE MAÏS ET GLUCOSE DE MAÏS—PRIX MAXIMUM

M. HATFIELD:

Quel a été le prix maximum de la fécula de maïs et la glucose de maïs pour les années 1942, 1943, 1944, 1945 et 1946 jusqu'à ce jour?

M. MAYHEW: Du 1er décembre 1941 au 20 mai 1946 les prix maximums de la fécula et de la glucose de maïs ont été ceux de la période de base (c'est-à-dire ceux des quatre semaines du 15 septembre au 11 octobre 1941). Le 20 mai 1946, la subvention versée pour les importations de maïs a été réduite, et une hausse compensatrice de 1.5c. la livre a été autorisée sur le prix de base du fabricant pour la fécula et la glucose de maïs.

LOI SUR LES TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS—COMTÉ DE MIDDLESEX

M. WHITE (Middlesex-Est):

1. Combien de maisons est-on à construire sous le régime de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants dans les cantons a) de London, b) de Westminster, comté de Middlesex?

2. Combien, dans chaque canton, ont été terminées?

3. Combien ont été vendues dans chaque canton?

4. Dans chaque canton, quels sont les noms des acheteurs et quel prix ont-ils payés pour les maisons?

L'hon. M. MACKENZIE:

1. a) 28; b) 72.

2. Aucune.

3. Aucune.

4. Voir réponse au n° 3.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES—EMPLOI DE CANADIENS

M. GRAYDON:

1. Quelle procédure doit suivre un citoyen canadien qui demande une position à l'organisation des Nations Unies?